

RAPPORT DE SUIVI

PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU ENTRE SAINT-HENRI ET MONTMAGNY

1 Le projet d'extension de réseau entre Saint-Henri et Montmagny a été approuvé le
2 22 janvier 2020, par la décision D-2020-007 de la Régie de l'énergie (Régie). Dans celle-ci, la
3 Régie demandait à Énergir, s.e.c. (Énergir) de soumettre annuellement, lors du dépôt de son
4 rapport annuel, les données nécessaires au suivi du projet.

1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

5 Au 30 septembre 2021, l'ensemble des travaux requis pour le projet sont terminés. La mise en
6 gaz du réseau et des nouveaux branchements d'immeubles ont été complétés en
7 novembre 2020. Les travaux de remise en état ont été finalisés au courant de l'été 2021. Des
8 coûts liés à des services professionnels (archivage des plans, odorisation et notaire), ainsi que
9 des coûts de branchement et une provision pour des correctifs sont prévus pour compléter les
10 activités en lien avec le projet.

2. ÉVOLUTION DU NOMBRE DE CLIENTS ET DES VOLUMES

11 Les tableaux ci-dessous présentent les différences annuelles entre les projections initiales et les
12 réalisations et projections au 30 septembre 2021 en ce qui a trait au nombre de clients signés et
13 potentiels et aux volumes.

NOMBRE DE CLIENTS ET VOLUMES

Année	Projection initiale Clients signés et potentiels		Réalizations et projections	
	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³	Nombre de clients	Volumes 10 ³ m ³
Décembre 2020 - Novembre 2021	22	4 862	70	1 861
Décembre 2021 - Novembre 2022	64	5 786	91	6 791
Décembre 2022 - Novembre 2023	98	6 148	103	6 949
Décembre 2023 - Novembre 2024	98	6 148	103	6 949
Décembre 2024 - Novembre 2025	98	6 148	103	6 949

1 Le projet a suscité un tel engouement que plusieurs clients identifiés initialement pour un
2 raccordement à l'an 2 ont été raccordés lors des travaux.

3 Le nombre de clients et les volumes de ventes sous signature sont supérieurs à ce qui était
4 anticipé, mais les volumes consommés pour la première année ont été de beaucoup inférieurs à
5 la projection. L'explication principale est l'impact de la COVID-19.

6 Les travaux de construction ont été réalisés durant les première et deuxième vague de la
7 COVID-19, pour une mise en service en novembre 2020. Avant même la mise en service,
8 plusieurs clients avaient informé Énergir qu'ils ne pourraient pas se convertir pour décembre 2020
9 en raison des impacts engendrés par la COVID-19 sur leurs opérations. Les clients ont aussi eu
10 beaucoup de difficulté à rencontrer les plombiers et partenaires PCGN durant cette période, les
11 contacts devant être restreints au minimum. Ceci a retardé les soumissions pour choisir les
12 entrepreneurs devant effectuer les travaux de conversion. Ensuite, un manque de disponibilité
13 des équipements a aussi retardé les travaux chez les clients, les fournisseurs subissant aussi
14 l'impact de la pandémie. Enfin, il ne faut pas oublier l'impact direct chez les clients qui ont dû
15 réduire leur production. Ainsi, plusieurs clients ont dû reporter le début de leur consommation de
16 six mois, voire neuf dans certains cas.

17 Malgré cela, à la lumière des volumes consommés sur les quelques mois, Énergir croit que les
18 volumes prévus seront au rendez-vous durant la deuxième année.

3. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

- 1 Le tableau suivant présente les montants budgétés au moment de la demande d'investissement,
- 2 les sommes encourues en date du 30 septembre 2021 et la projection des coûts requis pour
- 3 terminer le projet. Comme indiqué au dossier R-4109-2019¹, les coûts initiaux du projet prennent
- 4 en considération le potentiel de 98 clients.

Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.

¹ R-4109-2019, B-0022, Énergir-1, Document 1, p. 16.

1 Au 30 septembre 2021, les coûts projetés du projet sont de 55,2 M\$, soit très légèrement
2 supérieur au budget initial.

3 Les explications des principaux écarts des différentes catégories de dépenses sont les mêmes
4 que celles du Rapport annuel 2020²:

4. RENTABILITÉ INITIALE ET PROJETÉE

5 L'effet des variations de volumes et de coûts sur la rentabilité du projet se retrouve au tableau
6 ci-dessous. L'étude de rentabilité est effectuée sur une période de 40 ans.

Description	Rentabilité initiale Clients signés	Rentabilité initiale Clients signés et potentiels	Rentabilité projetée Clients signés et potentiels
Indice de profitabilité (<i>IP</i>)	1,02	1,21	0,99
Taux de rendement interne (%)	5,31	6,60	5,09
Point mort tarifaire (<i>années</i>)	36,24	13,10	> 40
Valeur actuelle de l'effet sur les tarifs 40 ans (<i>000 \$</i>)	(119)	(1 976)	355

7 **Énergir demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau entre**
8 **Saint-Henri et Montmagny.**

² R-4136-2020, B-0133, Énergir-37, Document 1, p. 3.